

Ce lundi se tenait le deuxième CSA de l'année 2024. Fidèle à ses principes fondateurs les membres élus **UFAP UNSa Justice du CP de Valence** ont participé à cette instance afin de défendre les intérêts des personnels.

Plan vert :

Lors d'une communication du 24 janvier 2024, nous avons demandé l'élaboration d'un protocole de fonctionnement allégé en deçà du seuil d'alerte de 75 % de taux de couverture. L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a été entendu ! La direction s'est approprié la problématique et a lancé un groupe de travail. Un process a été pensé, réalisé, et testé. Une fiche réflexe va être diffusée à l'attention de l'encadrement pour la mise en place et à l'intention de tous pour information. La finalité de cette mesure est et restera "une détention sécurisée" en un allègement des tâches pour les personnels en cas de difficultés RH. Pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** il était impensable que ce procédé n'entache pas l'équilibre familial, voilà pourquoi les agents sollicités, des différents services resteront dans leurs horaires initiaux.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a immédiatement embrayé sur une autre de ses revendications (dont l'étude de la mise en place est en cours), la promenade unique. Une visite s'est réalisée sur l'établissement de LYON CORBAS afin d'en apprécier les bénéfices sur le fonctionnement et l'allègement des mouvements pour les personnels. Une mise en place est espérée dès 2025. Pour vos membres élus, il est important de faire comprendre à la Direction que cet item peut également être mis à profit dans le cadre du plan vert.

Pour l'heure ce plan vert sera mis en place dans un premier temps sur les MAH. Le procédé sera appliqué sur les QMC courant 2025.

Restructuration des pôles Parloirs/UVP/BGD :

La direction nous informe de sa volonté de remettre en cause les missions, attributions et répartitions des rôles des uns et des autres. Un projet a été présenté aux membres élus du présent CSA, avec l'intégration de trois agents supplémentaires au BGD et un déroulé de service à douze agents pour les parloirs familles/UVF.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a mis en garde la direction que de tels changements pouvaient avoir des conséquences sur l'organisation familiale des agents. Nous avons donc demandé à ce que la direction rencontre rapidement les personnels de surveillance en audience (individuelle) afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet. Un point sera réalisé et présenté à vos élus lors du prochain CSA.

Faisant fonction de brigadier-chefs "encadrement" :

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a souhaité rappeler à la direction la nécessité de cadrer les choses, en effet pour nous il est indispensable de protéger ces agents de quelconques dérives et/ou risques juridiques et pénaux. Nous avons également rappelé que notre organisation s'est toujours opposée à ce truchement de la réglementation, mais que nous prenons en considération le manque actuel d'encadrement de contact. Nous avons donc exigé que ceux-ci ne perdent aucune indemnité, et qu'ils soient récompensés de leur investissement. Ces agents devront être accompagnés et formés dans leurs prochaines missions.

Une note de service est en cours de rédaction, l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** reste attentive !

COPIL Promenade Unique/CMLD/Départs anticipés et Retards :

1 – Promenade Unique :

La direction nous fait un point de situation sur cette thématique, le groupe de travail avance à grands pas et nous pouvons espérer une mise en place début 2025.

2 – Comité Local de Déontologie :

Ce dossier est en passe d'être finalisé, le règlement intérieur et la charte d'engagement des membres de ce comité seront signés officiellement le 20 novembre 2024. Les personnels pourront saisir ce comité de plusieurs manières (courriels, courriers). Une communication sera diffusée prochainement rappelant le cadre et les limites de ce comité. L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** reste attentive afin que ce comité ne soit pas une antichambre de recueil d'informations utiles à toute direction qui se respecte. La déontologie servant surtout, comme chacun le sait, d'appui pour les procédures disciplinaires en tous genres...

3 – Départs anticipés/Retards :

La direction s'est emparée d'une problématique remontée par l'encadrement de contact. Nombre de départs anticipés étaient réalisées sans que n'intervienne au minimum le gradé d'encadrement. Cela avait pour effet de déstabiliser l'organisation de service du jour. Un groupe de travail s'est réuni et une note de service est à la rédaction afin de le cadrer. Sur ce même principe un suivi sera également réalisé sur les retards de prise de service.

Questions diverses :

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a demandé à la Direction un point de situation sur le sujet des fauteuils aux miradors. Ce sujet revient régulièrement sur la table comme un serpent de mer, n'est toujours pas réglé et ce sont les agents qui en pâtissent au quotidien. Vos membres élus ont également demandé des comptes à la direction sur le sujet des nuisibles (cafards, rongeurs, parasites). Et nous avons également ressorti du tiroir le fait que les TV n'étaient toujours pas installées dans les chambres de nuit à la SAS.

La direction nous assure que le remplacement des fauteuils est en cours, il ne manquerait que l'acceptation du devis par le partenaire. L'enveloppe budgétaire avoisine les 10 000 euros, et pour le moment ça coince. L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** s'étonnera toujours de constater la politique de ce partenaire qui met en avant les contraintes contractuelles, mais qui a tendance à oublier que son unique "client" est notre administration.

Pour les nuisibles la direction nous assure que cette difficulté (assimilable à un risque phytosanitaire) est en passe d'être solutionnée. Enfin pour les TV de la SAS la direction s'est engagée à clôturer rapidement cette difficulté.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence, constate que pour le moment, le dialogue social existe dans un contexte où depuis l'ouverture de l'établissement, ceci n'avait encore pas été réalisé ni même envisagé.

Nous restons cependant vigilants, l'expérience montrant que parfois, les meilleures volontés peuvent cacher quelque chose...

Valence le 17/09/2024.

S. ROYERE – JD. AUGÉ – C. AGERON – C. DECROUEZ – F. SALAMONE
Membres élus